L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire:

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMABAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double Désirable,

1922-24 RUE AMÉLIA,

A l'encoignure de la rue Ferrier,

Et trois lots à Hanson City.

A l'Encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mardi, le 18 novembre 1902,

A midi

Succession de Zillah Rondeau.

No 66,600—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 14 octobre 1902, il sera vendu à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit dans l'affaire ci-dessous, les propriétés foncières ci-après décrites:

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Cadiz, Audubon, Tonnelier et Fleurdelis, désignés par les Nos Neuf et Dix d'après un plan de ladite propriété et d'un autre fait par D. M. Brosnan, voyer de ville, daté le 29 avril 1896 et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 11 mai 1896, lesdits lots mesurant chacun vingt cinq pieds, deux pouces, dix et un tiers lignes de face à la rue Audubon sur une profondeur de cent huit pieds dix pouces, quatre lignes, entre lignes parallèles. Le lot No Neuf formant l'encoignure des rues Audubon et Fleurdelis.

PAROISSE JEFFERSON.

Trois (3) certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans Hanson City, paroisse Jefferson, dans l'îlot numéro trois (3) de la place Coleman, lequel est borné par le Lout-lane Boulevard, une allée et la rue Aubin, désignés par les Nos vingt-cinq (25), vingt six (26) et vingt-sept (27) sur un plan en coupole de ladite ville, déposé dans le bureau du recorder de la paroisse Jefferson et mesurant comme suit, à savoir: lesdits lots ont une façade de vingt-cinq pieds sur la place Coleman et s'étendant en arrière entre lignes parallèles sont trente-sept pieds (137) à une allée.

Etant la même propriété qui fut acquise par Mlle Zillah Rondeau par achat de la Hanson City Land Company Ltd., d'après un acte passé pardevant William H. Wright, notaire, date et pour la Paroisse d'Orléans, le 16me jour de septembre 1895, ledit acte étant dûment enregistré dans le Bureau des Transferts de la Paroisse Jefferson, Louisiane, dans le livre des transferts "X", folio 243.

Conditions—1/3 en plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance en 1 et 2 ans, à 6 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication, avec liens de vendeur et privilèges, et toutes les clauses usuelles de sécurité et d'après la loi, les acquéreurs devant occuper les lieux de 1897 et payer pour les actes de vente pardevant W. R. Kerr, Esq., notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Funéraires et Placements, 311 rue Baronne.

16 oct—19 26—nov 2 9 16 30

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Magasin et Résidence en briques à deux étages contrairement situé,

No 409 rue Bourbon, entre les rues St Louis et Conti.

Succession de Mme Kate Wilson.

No 66,576—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—G. C. Friedrichs, encanteur—Bureau No 922 rue Gasquet, MARDI, le 2 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 7 novembre 1902, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur et après décrite à savoir:

La résidence située au coin, No 2692 rue St Louis, à l'encoignure de la rue Dorgenois, contenant 6 chambres, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Deuxième District de cette ville, désigné par le No 26 de l'îlot No 45, borné par les rues Broad, Conti, Dorgenois et la promenade Carondelet ou la rue St Louis, sur un plan de F. A. Tourné, daté le 15 mars 1864, déposé en l'étude de Antoine Dorlocourt, notaire, comme plan No 74; lequel lot mesurant 30 pieds de face à la promenade Carondelet (rue St Louis) sur 102 pieds de profondeur et façade sur la rue Dorgenois, desquelles deux rues ledit lot ferme l'encoignure.

La rue St Louis est asphaltée et la propriété fait face au canal du vieux Basin.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 20 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Antoine Dorlocourt, notaire aux frais de l'acquéreur.

9 nov—9 16 23 30—déc 7 14 16

Téléphones—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau: 323 Place Commerciale

Nov—1an

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence en briques à deux étages, No 1416 rue Peydras, entre les rues Liberté et Howard.

Joseph Sarfildi vs la succession de Joséphine Sarfildi.

No 66,762 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 124 rue Carondelet—MARDI, le 9 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 octobre 1902 et signé le 7 novembre 1902, par l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la cinquième Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlot borné par les rues Saint Peydras, Howard, Lafayette et Liberté, désigné par la lettre B sur un plan par R. Reisenstein, le 13 mars 1866, déposé en l'étude de Joseph Cuba, ancien notaire, et mesurant 17 pieds 11 pouces et 8 1/2 lignes de face à la rue Peydras sur 100 pieds de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de largeur dans le fond dudit lot, ensemble avec celui-ci et d'autres.

Les améliorations sont désignées par le No 1416 rue Peydras, et sont: deux étages en briques, 8 bons étages, entièrement modernes, 16 chambres, dépendances, etc.

Dans ce jugement on fixe propriété appréciée en valeur et au placement payant.

Montant $20 par mois.

Conditions—1/3 en plus comptant, la balance en billets à 1 et 2 ans, garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles et ordinaires, les honoraires devant être payés au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Walter L. Gleason, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 nov—9 9 16 23 30—déc 7 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Rémunératifs double et simple,

ET LOTS POUR BATIR.

Le Joli Cottage Double 2762 et 2764 avenue Cleveland, à l'encoignure de la rue White.

Le Bon Cottage Simple 214 rue White, entre l'avenue Cleveland et la rue Palmyre.

Deux lots pour bâtir, avenue Cleveland et rue White (lies des rues Palmyre et Broad).

Succession de Mme Adéline C. Benson.

No 66,600 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 124 rue Carondelet—JEUDI, 20 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 octobre 1902, de l'Hon. Fred D. King, juge de la seconde Cour, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de ladite cour, Division C, absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlot No 27, borné par l'avenue Cleveland les rues Broad, White et Palmyre, laquelle portion de terre fait partie du lot 17, et laquelle est désignée par la lettre "A" sur un plan par D. M. Brosnan, député-voyer de ville, daté le 26 août 1897, une copie duquel plan est annexé à un inventaire de la succession de Lavinia Benson, fait pardevant Charles D. Upton, notaire, le 25 août 1897 et lui annexé, d'après ledit plan, 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur de 96 pieds 2 pouces et forme l'encoignure des rues Cleveland et White. Lesdites bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 2762 et 2764 avenue Cleveland et comprennent un cottage double en bois, contenant 5 chambres d'un côté, 3 chambres de l'autre côté, citerne, hangar, etc.

2° Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville dans l'îlot 27 borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, mesurant 25 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue White sur 96 pieds de profondeur, désigné sur ledit plan de D. M. Brosnan, député voyer de ville, comme les "B" laquelle dite portion de terre formant nouvelle une partie du lot 17, ledit lot 17 mesurant originairement 50 pieds de face sur la rue Gasquet sur 124 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 214 rue White et comprennent un cottage simple en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot 27, borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, désigné par le No 16 et mesurant 25 pieds de face à la rue White sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et lequel est contigu au fond des lots 15, 16 et 17, le tout d'après un plan de C. A. Hodin, architecte, déposé en l'étude de Michael Gernon, ancien notaire.

4° Un certain lot de terre dans l'îlot No 27, dans le premier district de cette ville, borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, désigné par le No 18 sur un plan de C. A. Hodin, architecte, annexé à un acte pardevant M Gernon, ancien notaire, et mesurant 20 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 134 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer toutes les taxes de 1902 ou dues et en plus de son enchère et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication, et l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore G. Spielmann, notaire—pourvu que l'acquéreur ait l'option, s'il est déclaré au moment de l'adjudication de payer un tiers en plus comptant et la balance du prix en deux paiements égaux représentés par des billets à ordre souscrit par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé payable en 1 et 2 ans respectivement de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement, au taux de 7 pour cent par an de ladite date jusqu'au paiement; l'acquéreur s'obligeant à payer 5 pour cent, honoraires d'avocat en sus de proche sur lesdits billets ou de quelque partie de celui et devant conserver la propriété assurée et transférer la police d'assurance au porteur dudit billet ou billets jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir la note de non allemande, toutes les clauses usuelles de sécurité et le paiement desdits billets et l'intérêt, aussi bien que les honoraires d'avocats, frais, primes d'assurances, etc., devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

Farrell & Carroll, avocats.

19 oct—19 26—nov 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Demeure désirable à deux étages en briques et en bois, 1735 rue Clio entre les rues Carondelet et Berlanne.

Succession de Maria Colden.

No 78,686 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 124 rue Carondelet — JEUDI, 4 décembre 1902 midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 octobre 1902 de l'Hon. Fred D. King, juge de la seconde Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence à deux étages en briques et en bois, 1735 rue Clio, contenant 9 chambres, hangar, citerne, etc., et plus loin décrite comme un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Clio, Baronne, Carondelet et Erato, mesurant 26 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 93 pieds plus ou moins entre lignes parallèles, absorbant en partie sur une allée dans le fond dudit lot.

Près de tous agréments et à une marche facile du centre des affaires. Toutes les taxes sur la propriété sont payées jusqu'au 1er janvier 1903.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance du prix en un et deux ans, représentée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication. L'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité, en plus de l'hypothèque et privilège de vendeur pour garantir le paiement des billets; dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. M. Quintero, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 nov—2 9 16 23 30—déc 4

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

ILET DE TERRE DE GRANDE VALEUR.

Dans le Septième District. Attention spéculateurs et chasseurs de demeures. Terrain élevé et beaucoup de rapport. Pour être vendu en bloc ou divisé en lots à la convenance des acquéreurs. Dans l'affaire de la succession de Alfred Barnes.

No 64,688 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 4 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre daté et signé le 24 octobre 1902 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, District e E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, îlot No 123 borné par les rues Louvrière, Nouvelle (maintenant Bruxelles), Adams et Napoléon (maintenant Marais), et mesurant deux cent soixante et un pieds un pouce et deux lignes de façade à la rue Spearmore et deux cent huit pieds quatre pouces sur la rue Nérée sur environ trois cent pieds de façade sur chacune des rues Adams et Louvrière, avec l'exception d'une portion commençant à une distance de cent vingt pieds six pouces et cinq lignes de l'encoignure des rues Adams et Spearmore et mesurant trente et un pieds un pouce et six lignes sur la rue Adams sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds avec toute la boue en construction du canal de rue Louvrière.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance en un, deux ans avec intérêt au taux de huit pour cent par an payable par les acquéreurs garantis par hypothèque avec lien et privilège de vendeur, plus pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, 5 0/0 honoraires d'avocat en sus de proche pour la collection desdits billets, l'acquéreur assumant les taxes de 1902 et les timbres du R. de E. U. et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devront payer 10 0/0 le jour de la vente comme un dépôt pour lier la vente. Acte en notes de vente devant être passé pardevant L. A. Martinez, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 nov—2 9 16 23 30—déc—4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Simple

Bien situé, No 322 rue Hillary, Septième District.

Avec grands terrains, etc.

Dans l'affaire de la succession de Walter V. Crouch et Mary H. Haughton, en femme, prédécédée.

No 67,613—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI 4 décembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans No 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre daté et signé le 21 octobre 1902 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet 44 compris entre les rues Hillary, Commercial, McCarty et Adams, désignée comme les lts 20, 21 et une partie des lots 12 et 14, ladite portion de terre commençant à une distance de cent vingt dix pieds de l'encoignure des rues Commercial et Hillary, et mesurant 30 pieds de front à la rue Hillary sur 187 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, avec une portion de terre additionnelle commençant à une distance de 167 pieds 6 pouces de la rue Hillary sur la ligne divisant les lots Nos 21 et 22 et mesurant 30 pieds de profondeur sur ladite ligne sur 30 pieds de largeur sur la ligne vers la rue Commerciale, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en composent d'un cottage résidence agréable avec vestibule, galeries, 5 chambres, cuisine, hangars, citerne, etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur et devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant W. R. Kerr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Wm J. Holden, avocat pour le pétitionnaire.

2 nov—2 9 16 23 30—déc 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme veuve John Smith.

No 68,118 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, le 4 décembre 1902, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 21 octobre 1902, par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, Lee, désigné comme un certain lot dans un certain îlet No 5,285 dans Milneburg commençant au lac, ledit lot mesurant dix neuf pieds à la rue Columbus sur une profondeur de quatre vingt six pieds, borné par les rues Columbus, maintenant Washington, Champs-Elysées, François et Frankford, acquis par ladite défunte Mme Veuve J. Smith par achat de Chas. Cavanac, ancien collecteur de taxes pour le district inférieur de la Nouvelle-Orléans, Lee, d'après acte passé pardevant Pierre Alphonse Rabouin, notaire, le 20me jour de janvier 1887, enregistré dans le L. de B. des T. 124 fol. 531.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1902, faire un dépôt de 25 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 nov—2 9 16 23 30—déc 4

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple dans le Troisième District.

No 1414 rue Espagne.

Entre les rues Villiers et Robertson.

Succession de Florent Blumers et Blumers.

No 67,978—Cour Civile de District—Division A.

PAR CURTIS & GALLAGHER, encanteurs—Bureau No 846 rue Commune—MARDI le 18 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, daté et signé le 10 octobre 1902, et adressé à Peter Gallagher, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage simple contenant quatre chambres, hangar, grande cour de côté et situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Espagne, Villeré et Robertson, et désigné par le No 21, sur un plan dressé par F. M. Tourné, architecte, daté le 7 août 1869 et déposé en l'étude de John G. Rusin, notaire en cette ville, comme plan No 170. Ledit lot mesure en mesure américaine trente et un pieds de face sur la rue Espagne par quatre vingt quinze pieds, cinq pouces de profondeur entre ligne parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, ainsi que l'acte de vente, pardevant John Légier, Jr., aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 20 0/0 devant être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER,
Encanteurs, No 846 rue Commune.

13 oct—13 19 26—nov 2 9 16 19

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

3329 RUE CONSTANCE.

Cottages Doubles Rémunératifs.

3247 et 3249 rue Constance, à l'encoignure de la rue Toledano et 1011 et 1013 rue Toledano.

Succession de Mlle Mary O'Donnell.

No 67,636.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 11 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 14 octobre 1902, de l'Hon. Fred D. King, juge de la seconde Cour, Division E, agissant pour l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D, absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le joli cottage simple en bois à un étage, No 3329 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Laurel, Philip et Première, retiré de la banquette, nous une jolie barrière en fer, contenant galeries, vestibule, huit chambres, bains, office, hangar, citerne, etc. La maison est construite hors des lignes de lot et a une grande cour sur le côté intérieur. Il est gentiment tapissé. Le lot de terre est désigné par le No 23 sur un devis du même lot et d'autres lots par J. A. D'Hémécourt, daté voyer, le 17 mai 1867, annexé pour référence à un acte pardevant A. Mazureau, ancien notaire, le 27 juin 1868, lequel dit lot mesurant 30 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Constance sur 150 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est désignée comme objet de rés dence ou placement et est dans une des plus jolies voisinages de cette section de la ville, à proximité de tous les agréments désirables.

2° Le bien construit et rémunératif cottage double en bois à un étage formant l'encoignure des rues Constance et Toledano, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Magnolia, Toledano et Poeyfarré, contenant de chaque côté quatre chambres, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage du 1er nov. 1902, par Edgar Pilié, voyer, et mesurant d'après ledit devis 31 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Constance sur 55 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur et façade sur la rue Toledano, 55 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Pleasant, et 27 pieds 6 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond. Ledit lot formant l'encoignure des rues Constance et Toledano. La propriété est en bon état, présente une attrayante apparence et ils est d'un placement rémunératif.

3° Le bel cottage rémunératif double en bois à un étage Nos 1011 et 1013 rue Toledano, dans le même dist lot et lot et contigu dans le fond à la propriété ci-dessus douzièmement décrite, contenant de chaque côté trois chambres, hangar, citerne, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur le devis mentionné par Edgar Pilié et mesurant d'après cela 31 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Toledano, sur 27 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Constance, contigu au lot A ci-dessus mentionné, et 12 pi ds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Magnolia et 61 pieds 4 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond. Un placement rémunératif et qui promet beaucoup.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans sur deux billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocats en sus de proche pour rendement de collection des billets; les acquéreurs devront être connus ou avoir les billets bons et solvables au porteur ou porteurs des billets et assumant les taxes d'une et exigibles en 1902 au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 nov—9 16 23 30—déc 7 11

J. A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une splendide occasion pour un placement payant.

Le cottage double No 218 et 220 rue Broad, près Cleveland.

Le cottage simple, No 2648 avenue Cleveland, près de la rue Broad, comparativement neuf.

Et trois lots de valeur améliorés.

Succession de Thomas J. Mitchell.

No 66,647—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau No 636 Allée Commerce, JEUDI, le 11 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 5 novembre 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Thomas J. Mitchell, il sera vendu à l'enchère publique:

(1) La portion de terre de valeur comprenant trois lots de valeur désignés par les trois lettres C, D, et E, et mesurant chacun trente et un pieds trois pouces et quatre lignes (31' 3" 4''') face à la rue Cleveland, anciennement rue Gasquet, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds (125). La lettre E formant l'encoignure des rues Broad et Cleveland, le tout se trouvant dans l'îlot borné par les rues Palmyre et Dergenois.

(2) Un certain lot de terre désigné par la lettre B, avec le cottage à un étage connu par le No municipal 4648 avenue Cleveland, dans l'îlet borné par les rues Broad, Dergenois, Cleveland et Palmyre et mesurant quarante deux pieds un pouce de face à la rue Cleveland (42' 1" 0''') sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds et 10 pouces (159' 10'').

(3) Le cottage de valeur double connu par les Nos municipaux 218 et 220 rue Broad, dans l'îlet borné par les rues Broad, Cleveland, Dergenois et Palmyre, désigné par la lettre E et mesurant trente quatre pieds neuf pouces et quatre lignes (34' 9" 4''') de face à la rue Broad sur une profondeur de quatre vingt treize pieds dix pouces et six lignes (93' 10" 6'''), d'après l'arpentage fait par M. Geo. De Armas, daté le 20 octobre 1902. La propriété ci-dessus est située dans une des meilleures localités du treizième ward, et la propriété améliorée est comparativement neuve.

Termes et conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902 et faire un dépôt de 10 0/0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 nov—9 16 23 30—déc 7 à date

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.

A certifier par le présent, que le 28me jour d'octobre 1902, jugement a été rendu en cette cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme May Morton, femme de H. C. Price, vs Hans C. Price, son mari—No 68,168, Division C.

sur motion de John C. Davey, Jr., Esq., avocat pour la plaignante, et produisant les preuves nécessaires de sa demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur et contre le défendeur et pour les raisons oralement assignées en cour ouverte, ce jour:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut entré dans cette affaire le 17me jour d'octobre 1902 soit confirmé et fait final et que la plaignante, Mme May Morton, femme de Hans C. Price, ait jugement contre le défendeur, Hans C. Price, son mari, décrétant une séparation de propriété entre eux; tous les frais de ces procédures devant être payés par le défendeur.

Jugement rendu et lu en pleine cour le 28 octobre 1902.

Jugement signé en pleine cour, le 5 novembre 1902.

Signé: JOHN ST. PAUL, Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé mon signature et fixé le sceau de ladite cour; en la ville de la Nouvelle-Orléans, en 8me jour de novembre en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent deux.

L. W. GUETHER, Député-Greffier.

7 nov—7 21—déc 6

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons de chemin de fer.

PAR PAUL & GURLEY, — Albert Paul, encanteur—MARDI le 18 novembre 1902, à midi e la Bourse 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. George E. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, daté le 3 novembre 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme H. E. Roberson, (dossier No 68,491) il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un bon d'or de 5 0/0 de cinquante ans, de la "New Orleans and Lake Railway," étant le No 962, daté le 2 janvier 1902, pour la somme de mil e ($1,000 00) dollars.

2° Un bon de 6 0/0 première hypothèque de la "New Orleans City Railway Company," dans le 1er décembre 1879 et payable le 1er décembre 1902, pour mille ($1,000 00) dollars.

Conditions—Comptant.

4 nov—4 9 16 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Choix non-Améliorée dans le Premier District,

Consistant de deux parties de terre bonnes pour la construction d'un trophée, bâtisses d'ouvrier ou cottages doubles, et contigus sans le fond aux dessus de Schmidt et Ziegler.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 68,416 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division —.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 2 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, daté le 27 octobre 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Richard R. Schmidt, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Cette portion de terre de valeur comprenant pièce de deux lots désignés comme lot "B" dans l'îlet borné par les rues Delamaide, Tchoupitoulas, Amonchitas, St Thomas et Hanson et mesurant quarante huit (48) pieds de face sur la rue Delamaide, sur une profondeur de cent quatre vingt quatorze pieds, dix pouces et quatre lignes (194' 10" 4''') sur la ligne la plus proche de la rue St Thomas; de là sur une ligne à angles droits à ladite dernière désignée ligne s'étendant dans le fond vers la rue Tchoupitoulas une distance de vingt trois pieds sept pouces (23' 7"); de là sur une ligne de profondeur parallèle avec la susdite ligne désignée de cent quatre vingt quatorze pieds dix pouces et quatre lignes (194' 10" 4''') et étant à angle droit sur une distance de cinquante pieds (50'); de là sur une ligne dans le fond sur une ligne à angle droit et s'étendant vers la rue Tchoupitoulas vingt deux pieds deux lignes (22' 0" 2''); de là sur une ligne à angle droit et s'étendant vers la rue Delamaide cent quatre vingt cinq pieds cinq pouces deux lignes (185' 5" 2'').

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Tonti et Bienville, ledit lot mesurant vingt cinq pieds de face à la rue St Philippe sur cent vingt cinq pieds de front et de profondeur à la rue Tonti de certain il forme l'encoignure; ledit lot de terre formant partie d'un plus grand lot de terre désigné sur le No cinquante sur un plan fait par Louis Briegier, voyer, le 4 novembre 1842 annexé à un acte passé pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville, le 3 juin 1844.

Rues 1924-26 RUE DU DOUANE.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No douze de l'îlet No 63 (maintenant l'îlet No 245) borné par les rues Douane, Canal Proor et Roman, d'après un plan dressé par J. Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840 déposé en l'étude de David L. McCay, ancien notaire en cette ville; lesquels dits lots sont contigus au lot No cinq et mesurant, en mesure anglaise, vingt-sept pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent six pieds huit pouces, entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 276 rue Douane.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux